

D'une oreille à l'autre

Chaque année depuis 13 ans, la troupe scout de Prévost effectue le ménage de la route 117. C'est leur BA printanière. Cette année, comme d'habitude, ils portaient le dossard du Restaurant McDonald de la Porte du Nord, leur commanditaire régulier, qui leur payait du McDo en guise de récompense.

Quand ils s'y sont présentés, cette année, après leur travail, on leur a répondu que cette activité n'était pas prévue au budget de cette année. Mais un citoyen dévoué et généreux, M. Christian Monette (puis artésien) et M. Jean Paquette, l'homme de toutes les occasions, ont pris la relève à pied levé et les quelque 50 scouts ont dévoré à pleine dents leur lunch aux frais de nos deux citoyens. Chapeau ! Faites-leur savoir votre appréciation.

Le Journal de Prévost a récolté quatre mentions d'honneur, lors du congrès annuel de l'Association des médias écrits communautaires tenue au Manoir du Lac Delage.

L'augmentation de 30 cents l'heure du salaire minimum a fait grincer des dents les associations patronales. Leur marge bénéficiaire doit être très mince. Ils ne leur restent qu'à faire venir des Mexicains. À raison de 40 heure/semaine, l'augmentation est de 62,40 \$ par année...

Une grande primeur : la raison qui a incité notre Premier ministre, Jean Chrétien, à entreprendre des voyages pour rencontrer les chefs des pays africains et ceux de plusieurs pays européens en plus d'être l'hôte des pays du G8 dans le fond des bois, tient au fait qu'Alain prépare la sortie politique de notre Jean national qui briguerait l'investiture de l'ONU à la fin du mandat de M. Kofi Anam, dont le mandat expire cet automne.

Les grands quotidiens américains se foutent éperdument de la surtaxe de 27% imposée aux exportations de bois ouvré en provenance du Canada.

Si j'étais Premier ministre du Canada, je menacerais les grands quotidiens tels le New-York Times, le Chicago Tribune, le Los Angeles Time, le Miami Herald, etc. de taxer la tonne de papier-journal d'une augmentation de 27% pour régénérer les forêts du Québec. Vous verriez alors que les choses bougeraient. Mais nos politiciens n'ont pas le courage et ils rampent devant les américains.

Le nouveau chef Allianciste, M. Stephen Harper vient de déclarer que le bilinguisme à la Trudeau est un échec et que le Canada doit mettre fin à cette folle dépense. Bienvenue au Québec, Monsieur Harper !

Selon les dernières nouvelles, les snowbirds auraient des difficultés à résider aux USA durant tout l'hiver. De la pure folie même si les autorités américaines ont atténué leurs propos. Pourtant, il me semble facile de distinguer un Québécois d'un terroriste sur la plage d'Hollywood. La majorité des snowbirds prennent une petite bière en montrant leur bedaine blanche. Et les musulmans ne mangent pas de poutine!

Les douaniers américains auront droit d'être armés et de PÉNÉTRER dans le territoire canadien. Mais les nôtres ne seront pas armés et ils n'entreront pas aux USA. Coudonc, c'est à qui le Canada ?

Le gouvernement du Québec veut autoriser la vente de bière et de carafon de vin aux restaurants qui assurent la livraison à domicile. Ce projet ne fait pas unanimité chez les restaurateurs. « Le livreur oublie la bière et il doit en acheter chez un dépanneur ; ce n'est pas la bonne marque de bière; comment vérifier si le client à 18 ans, etc. » a déclaré le propriétaire de l'Escale.

Le directeur-général de la Ville de Prévost vient d'être autorisé à transiger avec Bell Canada, Hydro-Québec et Vidéotron... mais on ne parle pas de Loto-Québec!

Un inconnu discutait fort avec un ami dans un restaurant de Prévost. Il soutenait que les femmes occupant des postes élevés dans la hiérarchie consacraient plus d'heures au boulot que leurs collègues masculins. Il soutenait également que dans bien des domaines les femmes démontraient une plus grande intelligence que les hommes. On se serait cru à Claire Lamarche.

Félicitations au quincaillier Pro Monette et à toute l'organisation pour la qualité de leur nouveau catalogue rédigé en un excellent français et imprimé sur une presse couleur de grande qualité.

Depuis la rupture d'une conduite d'eau sur la rue Louis-Morin entre la 115 et la sortie 15, les véhicules en arrachent et les amortisseurs en prennent un coup sans oublier les pneus.

Un problème vieux de 20 ans vient de connaître son dénouement dans l'anonymat le plus complet. En effet, les villes de Ste-Anne-des-Lacs et de Prévost en sont venues à une entente afin que le statut des propriétés situées en haut de la montagne soit clarifié. C'est le prélude au développement du Chemin Ste-Anne qui débouchera, soit sur le Versant-du-Ruisseau ou soit sur la montée Ste-Thérèse.

Le projet d'AccèsLogis progresse en accord avec l'échéancier. Bientôt, les plans seront complétés, suivis par un appel d'offres et le début de la construction aurait lieu au début de juillet. Les futurs locataires prendraient possession des lieux au début de l'automne.

Jean et Pierrette marient leur fille

Samedi dernier, c'est en grande pompe que Jean « la patate » Paquette et son épouse Pierrette ont marié leur fille Anie.



Âgée de 24 ans, Anie a convolé en justes noces avec Alex Gaudreault à l'église Saint-François-Xavier de Prévost, puis, toute la joyeuse équipée s'est transportée au Club de golf La Vallée où plus de 140 invités ont célébré les épousailles en faisant bonne chère et en vidant quelques bouteilles de boissons enivrantes !

Pour l'occasion, le clan Paquette avait réservé deux limousines, une Rolls Royce et un Continental allongé pour transporter la famille de la mariée.

Ça faisait beaucoup de circulation dans le stationnement du Restaurant mini-golf à Prévost.

On voit ici Jean Paquette avec sa fille chérie juste avant la cérémonie.



(Photo l'œil de Prévost)

Centre chiropratique du Nord

Est-ce une correction ou un soulagement temporaire que vous voulez ?

Nous savons que la raison d'être des médicaments est de stimuler ou de réduire les fonctions de notre corps; par exemple, dans le cas d'une diarrhée, le médicament prescrit aurait comme fonction de réduire les fonctions de l'intestin tandis que, dans un cas de constipation, le médicament prescrit aurait comme fonction de stimuler l'intestin. La régularité revenue, nous croyons que notre problème est corrigé et que tout fonctionne pour le mieux.

Il est important de comprendre que la douleur, les malaises et les maladies que vous avez ne sont pas la cause du problème, mais bien une conséquence, un signal d'alarme pour vous dire que votre corps ne peut plus fonctionner normalement.

Éliminer seulement vos douleurs sans corriger la cause du problème ne représente qu'un soulagement temporaire vous donnant l'illusion que votre corps fonctionne mieux, mais en vérité, vous avez tout simplement camouflé un signal de détresse que vous envoyait votre corps pour vous dire qu'il ne fonctionne pas comme il faut.

La seule façon de corriger la cause de vos problèmes est de s'assurer que votre corps fonctionne adéquatement, et pour qu'il fonctionne à son maximum, il faut que la communication entre le cerveau et le reste du corps se fasse sans interférence; ce qui veut dire qu'il ne faut pas que vous ayez des nerfs coincés car ceux-ci :

- empêchent votre corps de fonctionner à son plein potentiel;
- vont vous donner des douleurs, des malaises et des maladies.

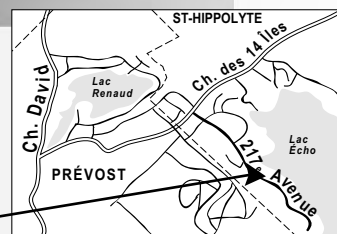
LA SOLUTION : faites corriger vos nerfs coincés maintenant !

SPÉCIAL J'USQU'AU 14 JUIN Un examen clinique complet incluant une thermographie vertébrale et radiographies ne vous coûtera que **40\$** au lieu de 110\$



HORAIRE :
Mardi et jeudi,
sur rendez-vous

Dr. Markian Kovaluk



**120, 217^e Avenue • 224-7112
Lac des 14 Îles, St-Hippolyte**

HABITAT écologique

LES DANGERS DU BOIS TRAITÉ

Ces temps-ci, plusieurs d'entre vous sont à planifier la construction d'une terrasse extérieure, d'un balcon ou d'une table à pique-nique pour profiter des belles journées chaudes qui s'en viennent. La majorité du bois utilisé à l'extérieur est constitué de bois (habituellement du pin) traité sous pression avec un produit de préservation appelé arseniate de cuivre et de chrome (ACC). Il est facilement reconnaissable à sa couleur verte. Le bois traité et plus particulièrement le pesticide utilisé comme produit chimique de préservation a suscité plusieurs inquiétudes récemment. Est-il dangereux pour la santé et l'environnement ?

Bien sûr, certains marchands de matériaux vous assureront (comme ça été écrit il y a quelques semaines dans un journal local) que c'est un mythe de dire que le bois traité peut être nocif pour la santé. Ils iront même jusqu'à vous dire qu'il faudrait qu'un enfant mange régulièrement des morceaux de bois traité pendant des années pour être malade ! Pourtant, le bois traité à l'ACC renferme de l'arsenic, du chrome et du cuivre. L'exposition à l'arsenic (un agent cancérigène connu) ainsi qu'au chrome peut présenter certains dangers selon Environnement Canada. Des résidus d'arsenic peuvent aussi être présents à la surface du bois traité nouvellement acheté. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) recommande de réduire au maximum le contact avec le bois traité. Bien que les fabricants disent que les produits chimiques ne posent aucun risque pour la santé une fois que le bois est sec, on craint qu'avec le temps il y ait un lessivage de ces produits, en particulier lorsqu'il y a contact avec l'eau ou le sol. Les produits chimiques de traitement du bois peuvent pénétrer à l'intérieur du corps et avoir des effets à court et long termes. L'importance de ces effets dépend de la dose reçue et de la façon dont la personne a été exposée. Les gouvernements n'ont pas encore déterminés officiellement que le bois traité à l'ACC pose un risque important pour le public ou l'environnement. Par contre, le gouvernement américain (par le biais de l'EPA, son agence de protection de l'environnement) considère que l'arsenic est connu comme cancérigène humain et qu'il serait désirable qu'il y ait une réduction du niveau d'exposition potentielle à ce produit pour les utilisations résidentielles. Ainsi, il a été annoncé officiellement en février dernier que le gouvernement américain s'est entendu avec les producteurs pour que le traitement du bois à l'arseniate de cuivre et de chrome (ACC) soit remplacé d'ici 2004 par d'autres alternatives. Le gouvernement canadien n'a pas encore adopté une telle mesure mais ce pourrait être qu'une question de temps.

Ainsi, le bois traité à l'arsenic continuera d'être disponible et des quantités importantes sont installées dans les constructions existantes. Que pouvons nous faire pour réduire le risque d'exposition de nos familles à l'ACC ? Premièrement, la SCHL recommande de ne jamais utiliser du bois traité à l'ACC comme surfaces où des aliments seront préparés ou reçus (table à pique-nique par exemple) et des équipements de protection (masque, lunette contre la poussière) doivent être portés lorsqu'on le coupe. De plus, on ne doit pas l'utiliser à l'intérieur (sauf si un scellant est appliqué). Et on ne doit jamais brûler les restants de bois traité étant donné qu'il s'en dégagerait des vapeurs chimiques toxiques. Il est également suggéré d'appliquer une couche de teinture pénétrante (teinture à base d'huile, semi-transparente) sur une base régulière pour éviter la migration des produits chimiques. Les produits formant un film ou les teintures non-pénétrantes (latex semi-transparent, latex opaque, teinture opaque) ne sont pas recommandés car ils vont peler et s'écailler, ce qui peut avoir un impact négatif en délogant encore plus d'arsenic lors du sablage. D'autres alternatives aux bois traités à l'ACC existent tel que du bois chauffé à haute température et des traitements chimiques moins toxiques. Mais le meilleur choix pour du bois utilisé à l'extérieur restera toujours le cèdre. Le cèdre renferme un produit naturel qui résiste à la moisissure et aux insectes nuisibles. C'est ce que j'ai utilisé pour le balcon de ma maison et on apprécie sa belle couleur et son odeur. En plus, quand j'aurai à refaire mon balcon dans plusieurs dizaines d'années, le cèdre n'aura pas d'impact négatif sur l'environnement comme le bois traité à l'arsenic qui est actuellement jeté comme déchet n'importe où.

Pascal Chevalier
pascisa@cam.org